



CAP ELECTRICIEN

Le titulaire du CAP Electricien intervient en tant qu'électricien dans les domaines du bâtiment, de l'industrie, des services et des infrastructures :

- Il installe, met en service, entretient et répare des ouvrages électriques et des réseaux de communication.
- Il intervient, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution d'énergie, ...

Public concerné et modalités d'accès

Public :

- Être âgé de **16 à 29 ans révolus** ou avoir **15 ans et sortir de 3^{ème}** sans condition de diplôme.
- Possibilité d'entrer en formation dès la rentrée pour les jeunes qui auront 15 ans entre la date de la rentrée scolaire et le 31 décembre.
- Salariés déjà en poste en entreprise et demandeurs d'emploi dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Accès :

- Dossier de préinscription en ligne.
Entretien individuel / Tests de positionnement.

Durée et organisation

Durée :

- 2 ans de formation alternée en contrat d'apprentissage.
- La durée de la formation peut être réduite à 1 an en fonction des profils des candidats et dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Organisation :

- 13 semaines de formation au CFA de septembre à juin par année de formation (435h par année), le reste s'effectue en entreprise.
- Durée modulable dans le cadre de la formation professionnelle continue en fonction du profil du candidat.
- Alternance : 1 semaine en centre de formation, 2 semaines en entreprise.

Contenu de la formation

Enseignement général :

- Français / histoire-géographie
- Mathématiques / Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Prévention Santé Environnement
- Arts appliqués
- Anglais

Enseignement professionnel :

- Préparation et exploitation de l'alternance par le biais de l'étude de stage
- Technologie
- Dessin technique et lecture de plans
- Travaux pratiques

Objectifs de la formation

Être capable de :

- Installer, mettre en service des ouvrages électriques en basse tension sous la responsabilité d'un chargé de travaux.
Réparer, entretenir des installations dans les secteurs du bâtiment, tertiaires et industriels sous la responsabilité d'un chargé de travaux.

Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques et techniques :

- Atelier électricité, salles de classe, salle informatique, labo de sciences.

Equipe pédagogique :

- La formation sera animée par deux formateurs en électricité, chacun titulaire d'un diplôme de la spécialité, et de formateurs en enseignement général autorisés à enseigner.

Méthodes pédagogiques :

- La MFR propose une méthode pédagogique basée sur une démarche en deux temps : sur le terrain, le temps « *de l'action et de la motivation* » et à l'école, le temps « *de la mise en commun et de la réflexion* » : **l'alternance**.

Modalités d'évaluation

- Pour l'ensemble des épreuves, les apprentis seront évalués en CCF (Contrôle continu en cours de formation).
- Les stagiaires de la formation professionnelle continue seront présentés aux épreuves ponctuelles terminales.



Poursuite d'études

- BAC Pro MELEC (Métiers de l'Électricité et de ses Environnements Connectés)

Tarifs

La formation est gratuite pour les apprentis. Le financement de celle-ci par l'OPCO ou CNFPT pour la fonction publique territoriale se fait sur la base d'un coût contrat défini par les branches professionnelles.

Seuls les frais liés à la pension (internat et restauration) et à la cotisation à l'association sont à la charge de l'apprenti et/ou son représentant légal.

Le coût de la formation s'élève à 14€ de l'heure pour les stagiaires de la formation professionnelle continue.

Accès

Gare de SALLANCHES à moins de 10 minutes à pied.

L'établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.



CFA MFR LE CLOS DES BAZ